

Lorient le 3 Mai 1860

Mon Révérend Père

J'ai parcouru attentivement les lettres que vous  
m'avez envoyées par le père Granger, et surtout  
qu'il reste en mon pouvoir j'y répondrai.

Je commence d'abord par vous dire que je  
suis fort surpris de votre lettre et de ce que  
vous m'avez écrit au sujet de la procuration que  
j'ai laissée au frère Révérend Père. Si la  
dite procuration n'est pas en règle ce n'est certes  
pas ma faute, car quand je me rendis chez le  
notaire au Havre j'étais accompagné d'un frère  
que le frère Révérend Père avait chargé de vérifier  
en quel nom elle devait être faite, ne connaissant  
personne à la maison ni il m'aurait donc été impossible  
de m'expliquer assez clairement et nettement <sup>sur ce point</sup> l'acte.  
Si le père s'est trompé est-ce ma faute? certainement

Je m'ai agi, en plutôt le frère m'a fait faire  
la procuration comme il lui a semblé convenable. Je  
n'ai eu simplement qu'à dire mes nom et prénom et  
à signer.

Mais ce qui me paraît le plus extraordinaire c'est  
qu'on doute si réellement j'ai versé quelque fonds à  
la maison mienne, il paraît alors que j'ai bonne  
réputation au Massé, mais heureusement que j'ai la  
preuve en main qui fait foi que j'ai versé  
le 26 x<sup>bre</sup> 1859, 300<sup>x</sup> entre les mains du trésorier,  
frère Léopold, je vous en envoie la preuve,  
que vous avez la bonté de me rendre, car sans  
cela j'aurais passé pour faux et volé puisqu'  
les registres ne font nullement mention de cette somme.

C'est qu'à toute la lettre du frère  
je m'abstiens de mon côté de toute réponse,  
seulement je crois qu'avant d'accuser quelqu'un, surtout  
de lui dire des injures en plein visage, il  
serait juste et convenable de prendre des renseignements  
et si le malheureux avait voulu que j'eusse perdu le  
recu du frère trésorier, j'aurais certes passé ici  
pour menteur et escroc.

Je pourrais refuser toute la lettre et vous  
proposer que ma conduite a toujours été en rapport avec  
ma société et que je n'ai à me repentir d'aucune  
action, mais il me faudrait entrer dans le grand  
détail qui est inutile à moi de faire connaître  
Je suis prêt à vous donner tous les renseignements  
possibles, mais je suis blessé au vif de ce que  
vous ne sicut le faire, un peu de modération et de charité  
conviendraient mieux ici.

Je vous recommande à vos prières  
celui qui est avec une respectueuse estime

Bon soir à Paris

Votre très humble

H. Durand

Reverend Sir John

6682.38  
5587.77  

---

1094.61

N<sup>o</sup> 1405

[enclosure to Durand to Sorin 5/3/1860]

**INSTITUTION**

DE

NOTRE-DAME DE SAINTE-CROIX DU MANS.

Je, soussigné, certifie avoir reçu de M.

*L'abbé Durand*

pour le

~~quartier (1859-1860)~~

~~de la pension et dépenses diverses de M.~~

~~exigibles le~~

la somme

de *300 fr. je dis trois cents francs.*

N.-D. de Sainte-Croix du Mans, le *26* xbre 1859.

Le Trésorier,

*Frère Léopold*